

cardinal de Noailles. Mais est-il croyable que le vertueux prélat, supposé que dans un moment de foiblesse ou d'humeur il eût pu déférer à une si extravagante considération, est-il, dis-je, croyable que dans les dernières heures de sa vie (tems où l'esprit de faction, de prévention, de vengeance, &c. s'évanouit dans les hommes même les moins religieux). Fenelon ait fait de la destruction de cette secte détestable l'objet du plus ardent de ses vœux ? Dans la lettre qu'il écrivit la veille de sa mort, le 6 Janvier 1715, la première grace qu'il demanda à Louis XIV, c'est que ce monarque eût la bonté de lui donner un successeur ferme contre le jansénisme, lequel s'étoit prodigieusement accrédité dans son diocèse. Voici cette lettre que l'on trouve dans le 4e. vol. des *Œuvr. Spirit.* de ce prélat, Amsterdam, 1731, p. 358. » Je viens
 » de recevoir l'Extrême-Onction. C'est dans
 » cet état, où je me prépare à aller pa-
 » roître devant Dieu, que je vous prie ins-
 » tamment de représenter au roi mes véti-
 » tables sentimens. Je n'ai jamais eu que
 » docilité pour l'église, & qu'horreur des
 » nouveautés qu'on m'a imputées. J'ai reçu
 » la condamnation de mon livre avec la
 » simplicité la plus absolue.... Je prends la
 » liberté de demander à sa majesté deux
 » graces, qui ne regardent ni ma personne
 » ni aucun des miens. La première est qu'elle
 » ait la bonté de me donner un successeur
 » pieux, régulier, bon & ferme contre le jan-
 » sénisme, lequel est prodigieusement accréd-
 » ité sur cette frontière. L'autre grace
 » est, &c. »